



IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier du BHI No. S3/4244

LETTRE CIRCULAIRE 22/2012/Rev.1
17 février 2012

**DIRECTIVES POUR LA PREPARATION ET LA TENUE A JOUR DES PLANS DE
CARTOGRAPHIE INT (PARTIE A DE LA S-11)
Mise à jour des Annexes A et B**

- Références :
- Partie A de la Publication S-11 de l'OHI : Directives pour la préparation et la tenue à jour des plans de cartographie INT
 - LC 75/2004 du 10 novembre 2004 - *Directives pour la préparation et la tenue à jour des plans de cartographie INT*
 - LC du BHI 23/2010 - *Approbation de l'Édition 2.003 de la Partie A de la S-11*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La Partie A de la Publication S-11 de l'OHI (référence a) a été initialement publiée en 2005 (référence b) après avoir été préparée par le groupe de travail sur la normalisation des cartes et sur les cartes papier (CSPCWG). Une nouvelle édition a été publiée en 2010 (référence c), essentiellement pour inclure l'Annexe C supplémentaire - *Mandat des groupes de travail pour la coordination de la cartographie internationale (ICCWG)*; aucune tentative de mise à jour du contenu des Annexes A et B n'a été faite, excepté lorsque les Etats membres avaient précisément informé le BHI ou le CSPCWG d'une modification de la capacité d'impression (en relation avec l'Annexe B).

2 Le contenu actuel des Annexes A et B repose en partie sur les réponses reçues à la suite de la LC 75/2004 (référence b), et, lorsqu'aucune réponse n'a été apportée à la LC 75/2004, sur des informations bien antérieures remontant à 1990 (LC 20/1990). Il est probable que depuis lors, plusieurs Etats membres aient modifié :

- L'étendue de leur portefeuille de cartes (et donc les zones dans lesquelles ils sont d'éventuels pays reproducteurs de cartes Internationales) - Annexe A;
- Les dimensions des cartes qu'ils peuvent imprimer (dans certains cas, il ne sera éventuellement plus possible d'imprimer au format A0) - Annexe B.

Dans cet intervalle, aucune information n'a jamais été obtenue pour certains autres Etats membres.

3 Le président du CSPCWG a demandé que les Etats membres confirment, mettent à jour ou fournissent les informations appropriées pour permettre la mise à jour de la Partie A des Annexes A et B de la S-11. Il vous est donc demandé de bien vouloir compléter le formulaire type joint en Annexe A et de le faire parvenir au BHI **avant le 31 mars 2012**.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Robert WARD
Directeur

Annexe A : Formulaire de réponse.

**DIRECTIVES POUR LA PREPARATION ET LA TENUE A JOUR DES PLANS DE
CARTOGRAPHIE INT (PARTIE A DE LA S-11)
Mise à jour des Annexes A et B**

Formulaire de réponse

(A faire parvenir au BHI avant le 31 mars 2012)

Courriel : info@ihb.mc - Fax: +377 93 10 81 40)

Note : les cases s'agrandiront au fur et à mesure que vous saisissez le texte de vos réponses.

Etat membre :	<input type="text"/>
Contact :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>

1. Annexe A : EVENTUELLES NATIONS REPRODUCTRICES

Zones dans lesquelles vous êtes un reproducteur éventuel

2. Annexe B : UTILISATION DU FORMAT A0

**Accepte l'utilisation du format A0 comme dimension maximum
Peut imprimer au format A0**

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire :	<input type="text"/>
Signature :	<input type="text"/>
Date :	<input type="text"/>